



**Cowansville**  
GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 21 décembre 2020 à 19 h 30, qui se tiendra à huis clos, par vidéoconférence, suivant les décrets et arrêtés ministériels en vigueur en raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement québécois, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur la demande de dérogation mineure concernant le règlement de zonage, à savoir :

- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 5 175 166 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 400 rue Willard, que le bâtiment existant, et dans lesquels on retrouve l'entreposage des matières solides inflammables de billes polymériques expansibles, soit localisé à une distance de moins de 10 mètres avec la limite de terrain alors que le règlement de zonage l'exige.

**Conformément aux décrets et arrêtés ministériels actuellement en vigueur, toute procédure qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal impliquant le rassemblement ou le déplacement de citoyens est suspendue, sauf si le conseil en décide autrement, auquel cas la procédure doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.**

En conséquence, toute personne désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure doit, dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 21 décembre 2020 avant 16 h 30, faire parvenir ses commentaires à l'adresse suivante :

#### **Demande de dérogation mineure – Consultation écrite**

Hôtel de Ville

a/s de M. Marc-Antoine Dunlavy, directeur du service de l'Aménagement urbain et de l'Environnement

220, place Municipale

Cowansville (Québec) J2K 1T4

Ou par courriel

[madunlavy@ville.cowansville.qc.ca](mailto:madunlavy@ville.cowansville.qc.ca)

Donné à Cowansville, ce 2 décembre 2020.

(S) *Julie Lamarche*

La greffière,  
Julie Lamarche, OMA